

Art-thérapeute

RNCP38008 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	330v
Formacode(s)	14426
Code(s) ROME	K1104
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/09/2023
Date d'échéance	20/09/2026

Certificateur(s)

ART ET THERAPIE · SIRET : 33408728500048

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification a pour objectifs de valider les compétences métiers d'art-thérapeute. L'art-thérapeute a pour objectif essentiel d'animer des séances d'art-thérapie en accord avec les commanditaires éventuels que sont les médecins et psychologues entre autres.

Cependant l'art-thérapie est un métier, l'art-thérapeute étant maître des indications, du protocole proposé, et du suivi. La certification va évaluer et valider les compétences acquises par les apprenants afin qu'ils puissent exercer cette activité dans le respect des règles et de façon professionnelle.

ACTIVITÉS VISÉES

Le métier d'art thérapeute s'articule autour de 4 activités principales :

1) Concevoir et contractualiser un atelier en art-thérapie

- Analyse de la demande
- Elaboration du cahier des charges
- Conception de l'atelier en art-thérapie
- Elaboration de la proposition d'atelier en art-thérapie

2) Animer un atelier en art-thérapie

- Organisation de l'espace dédié à l'atelier en art-thérapie
- Consignes et règles du jeu de l'atelier en art-thérapie
- Animation de l'atelier en art-thérapie

3) Evaluer et restituer une activité en art-thérapie

- Suivi des résultats obtenus lors d'ateliers d'art-thérapie.
- Elaboration des documents d'évaluation et de synthèses
- Restitution des informations et résultats auprès des parties prenantes
- Supervision de l'art-thérapeute

4) Créer, gérer et développer une activité d'art-thérapie

- Analyse d'opportunité de l'activité d'art-thérapeute
- Création de l'activité d'art-thérapeute
- Gestion de l'activité d'art-thérapeute
- Communication autour de l'activité d'art-thérapeute
- Promotion de l'activité d'art-thérapeute
- Veille autour de l'art-thérapie

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Accueillir et analyser la demande formulée par un client, usager ou bénéficiaire (individu, institutionnel ou prescripteur)

Analyser les demandes exprimées ou non par l'individu, le client ou le prescripteur

Elaborer le cahier des charges de l'atelier d'art-thérapie

Concevoir l'atelier en art-thérapie, à partir des objectifs fixés, des informations recueillies et d'une méthodologie basée sur un fil conducteur, des séquences clés

Elaborer la proposition d'intervention en art-Thérapie, en fonction des objectifs, du modèle conceptuel

Organiser et mettre en place l'aménagement de l'espace dédié à l'atelier en art-thérapie

Etablir et transmettre les règles et consignes, lors du démarrage de l'atelier en art-thérapie

Conduire l'atelier d'art-thérapie en veillant à observer la qualité et l'originalité des productions réalisées

Accompagner la ou les personnes lors de l'animation de l'atelier en art-thérapie

Transformer les difficultés ressenties par la ou les personnes accompagnées (peurs, freins, blocages), y compris les situations de handicap, en leviers d'améliorations

Observer et s'adapter aux besoins individuels, en observant la singularité de chaque personne, en repérant son évolution dans son rapport à l'imaginaire et au symbolique, sa relation avec ses productions et son interaction avec l'art-thérapeute par rapport au groupe,

Observer et prendre en compte le mode de fonctionnement du groupe, ses interactions ainsi que son impacts et son influence sur les productions individuelles

Développer ses aptitudes expressives en s'ouvrant à une créativité plus large par des compétences, techniques, outils complémentaires

Suivre et évaluer la qualité de la relation avec la ou les personnes accompagnées, en y intégrant les spécificités propres aux situations de handicap (moteur ou sensoriel) éventuel

Etablir un document d'évaluation l'accompagnement par l'art-thérapie

Elaborer tous documents de synthèse au sein ou à destination de toutes les parties prenantes, en fonction de leurs attentes, de leurs rôles et responsabilités par rapport aux personnes concernées par l'action d'accompagnement

Restituer les résultats obtenus auprès des professionnels pouvant intervenir en tant que commanditaire (entourage-responsables institutionnels) ou prescripteurs

Réaliser de façon régulière des séances de supervision

Evaluer l'opportunité de lancer son projet d'art-thérapie

Mettre en œuvre la démarche de création de l'activité d'Art-thérapeute, en déterminant la structure juridique la plus adaptée

Assurer la gestion de l'activité d'art-thérapeute

Délivrer une communication sur son métier, ses réalisations et les bénéfices obtenus pour les participants y compris les personnes en situation de handicap

Rédiger des articles, notes destinées à des publications écrites

Concevoir et mettre en œuvre un mode de communication digitale de l'activité d'art-thérapeute

Développer un réseau professionnel en participant à des groupes de travail en présentiel ou à distance

Mener des entretiens en s'appuyant sur un argumentaire mettant en avant la qualité de sa prestation, la prise en compte des handicaps éventuels (moteurs ou sensoriels)

Assurer une veille, en assistant ou en participant à des travaux de recherche, des échanges, des séminaires et en se documentant avec tous types de supports papiers ou digitaux (livres, publications, articles spécialisés...)

Blocs de compétences

RNCP38008BC01 — Concevoir et contractualiser un atelier en art-thérapie

LISTE DE COMPÉTENCES

Accueillir et analyser la demande formulée par un client, usager ou bénéficiaire (individu, institutionnel ou prescripteur), en s'appuyant sur un questionnement précis mais agile, en prenant en compte la demande formulée, le profil du ou des futurs accompagnés dans leur contexte et situation spécifiques, en prenant en compte les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap moteur et sensoriel

Analyser les demandes exprimées ou non par l'individu, le client ou le prescripteur, en les reliant avec celles exprimées par la ou les personnes qui seront accompagnées

Elaborer le cahier des charges de l'atelier d'art-thérapie en y renseignant l'ensemble des informations nécessaires à

son cadrage (attentes, besoins, espoirs, problématiques, objectifs, contraintes, ressources...) et en le construisant en fonction des objectifs fixés

Concevoir l'atelier en art-thérapie, à partir des objectifs fixés, des informations recueillies et d'une méthodologie basée sur un fil conducteur, des séquences clés (dispositifs choisis reposant sur ses aptitudes artistiques, temps d'échanges, évaluations)

Elaborer la proposition d'intervention en art-thérapie, en fonction des objectifs, du modèle conceptuel, en prenant en compte les possibilités et contraintes (temporelles, budgétaires, géographiques...), les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, et les ressources à mobiliser (humaines, matérielles, logistiques...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas en situation réelle avec soutenance orale portant sur la conception et la contractualisation d'un atelier en art-thérapie

RNCP38008BC02 — Animer un atelier en art-thérapie

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser et mettre en place l'aménagement de l'espace dédié à l'atelier en art-thérapie, en prenant en compte le matériel à disposition, le nombre de participants, la durée programmée, les conditions souhaitées en cohérence avec le projet et les aménagements spécifiques destinés aux personnes en situation de handicap

Etablir et transmettre les règles et consignes, lors du démarrage de l'atelier en art-thérapie, en prenant soin de communiquer à la personne ou au groupe accompagné les engagements en termes d'implication

Conduire l'atelier d'art-thérapie en veillant à observer la qualité et l'originalité des productions réalisées, en gérant l'émergence possible d'éléments saillants (chaos, forme/non forme)

Accompagner la ou les personnes lors de l'animation de l'atelier en art-thérapie, en favorisant la co-construction permettant à chacun d'être acteur de sa propre transformation, en l'engageant dans un juste équilibre confort/inconfort

Transformer les difficultés ressenties par la ou les personnes accompagnées (peurs, freins, blocages), y compris les situations de handicap, en leviers d'améliorations, en s'appuyant sur le potentiel créateur de la personne

Observer et s'adapter aux besoins individuels, en observant la singularité de chaque personne, en repérant son évolution dans son rapport à l'imaginaire et au symbolique, sa relation avec ses productions et son interaction avec l'art-thérapeute par rapport au groupe, le cas échéant ou par rapport à son rôle d'accompagnant

Observer et prendre en compte le mode de fonctionnement du groupe, ses interactions ainsi que son impacts et son influence sur les productions individuelles

Développer ses aptitudes expressives en s'ouvrant à une créativité plus large par des compétences, techniques, outils complémentaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas en situation réelle avec soutenance orale portant sur l'animation d'un atelier en art-thérapie

RNCP38008BC03 — Evaluer et restituer une activité en art-thérapie

LISTE DE COMPÉTENCES

Suivre et évaluer la qualité de la relation avec la ou les personnes accompagnées, en y intégrant les spécificités propres aux situations de handicap (moteur ou sensoriel) éventuel, ainsi que les interactions en jeu, en s'inscrivant si nécessaire dans un suivi de longue durée,

Etablir un document d'évaluation l'accompagnement par l'art-thérapie, en décrivant le déroulement des séances, les productions réalisées, les différentes postures et attitudes adoptées vis-à-vis de l'art créatif, du groupe, en y renseignant les résultats de l'auto-évaluation de la personne accompagnée

Elaborer tous documents de synthèse au sein ou à destination de toutes les parties prenantes, en fonction de leurs attentes, de leurs rôles et responsabilités par rapport aux personnes concernées par l'action d'accompagnement

Restituer les résultats obtenus auprès des professionnels pouvant intervenir en tant que commanditaire (entourage-responsables institutionnels) ou prescripteurs, en respectant les informations tenues au secret professionnel, et en s'appuyant sur des documents de synthèse

Réaliser de façon régulière des séances de supervision, en exposant sa démarche sur des processus de transformation bloqués et en échangeant également sur ses autres expériences, ses réalisations réussies, sur les points de blocage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas en situation réelle avec soutenance orale portant sur le suivi et évaluation d'un atelier en art-thérapie

RNCP38008BC04 — Créer, gérer et développer une activité d'Art-thérapeute

LISTE DE COMPÉTENCES

Evaluer l'opportunité de lancer son projet d'art-thérapie, en analysant l'environnement économique, social et juridique du marché dans le domaine de l'accompagnement,

en identifiant les différents acteurs le composant (financeurs, concurrents, prescripteurs, commanditaires, grand public...) et en évaluant ses spécificités propres et sa valeur ajoutée au niveau de ses aptitudes artistiques

Mettre en œuvre la démarche de création de l'activité d'art-thérapeute, en déterminant la structure juridique la plus adaptée, en réalisant les actions adéquates en collaboration avec les experts du sujet (fiscaliste, comptable...), en assurant les obligations de déclarations

Assurer la gestion de l'activité d'art-thérapeute, en assurant l'ensemble des tâches comptable et administrative spécifiques aux activités d'animation d'atelier, en gérant les relations avec les différents financeurs

Délivrer une communication sur son métier, ses réalisations et les bénéfices obtenus pour les participants y compris les personnes en situation de handicap, dans le cadre de séminaires, tables rondes et conférences

Rédiger des articles, notes destinées à des publications écrites, en s'appuyant sur des axes et des contenus de communication visant à affiner la définition de l'art-thérapie auprès du grand public

Concevoir et mettre en œuvre un mode de communication digitale de l'activité d'art-thérapeute, en s'appuyant sur les différents médias sociaux

Développer un réseau professionnel en participant à des groupes de travail en présentiel ou à distance, en faisant preuve d'assiduité

Mener des entretiens en s'appuyant sur un argumentaire mettant en avant la qualité de sa prestation, la prise en compte des handicaps éventuels (moteurs ou sensoriels)

Assurer une veille, en assistant ou en participant à des travaux de recherche, des échanges, des séminaires et en se documentant avec tous types de supports papiers ou digitaux (livres, publications, articles spécialisés...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Projet professionnel concernant la création d'une activité d'art-thérapeute

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

En institution : statut salarié ou vacataire salarié, ou en honoraires

Secteur Associatif : souvent création de son propre poste dans l'association dont il a été à l'origine. Les associations recoupent par leur champ d'action tous les autres secteurs (par ex. prévention, protection de l'enfance, aide aux toxicomanes, insertion, sida, ...)

Secteur Santé : CATTP, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel, GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle – pour les personnes malades mentales vivant à leur domicile), Hôpitaux de jour, CMP (Centre Médico-Psychologique), Hôpitaux psychiatriques. Hôpital général (notamment oncologie, pédiatrie, rééducation fonctionnelle...) Personnes âgées : maisons médicales long séjour, gériatrie, maisons de retraite, soins palliatifs, Alzheimer. CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique), IME (Institut Médico-Educatif), IMPRO (Institut Médico-Professionnel), établissements pour personnes handicapées (internat, foyers), dépendant de grandes associations UNAPEI, APF...

Secteur Justice : protection judiciaire de la jeunesse, prisons, réinsertion, centres éducatifs fermés.

Secteur Entreprise : gestion du stress, des dépressions, des conflits

Secteur Formation : les formateurs d'adultes s'adjoignent volontiers l'expérience d'un art-thérapeute pour travailler avec une approche différente et nouvelle.

Secteur social : DIDAMS (directions départementales des actions médico-sociales), ASE (aide sociale à l'enfance), CREA (centre régional de l'enfance et de l'adolescence inadaptée), Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, PMI (Protection maternelle et infantile).

En libéral, auto-entrepreneur, ou en coopérative, l'art-thérapeute est autonome.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

art-thérapeute

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Code de déontologie de la FFAT, Fédération Française des Art-Thérapeutes

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 391 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (93 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 785
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la préparation à la certification Art-Thérapeute sous réserve d'avoir :
un niveau 5 ou équivalent,
une solide expérience artistique et de vie.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La certification est délivrée à partir de l'acquisition de l'ensemble des blocs qui la compose ainsi que de la validation du projet professionnel final. Chaque bloc est obtenu à partir de l'acquisition de l'ensemble des compétences qui le compose.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

3 personnes sont désignées pour représenter le jury de délivrance de la certification :

Un représentant de l'organisme certificateur ART ET THERAPIE - INECAT qui n'a pas formé le candidat

Un professionnel art-thérapeute en exercice

Un employeur ayant l'expérience d'employer des art-thérapeutes.

L'un des deux professionnels externes occupera la fonction de Président du jury.

Base légale

Date de décision	20/09/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/09/2026
Date de dernière délivrance possible	20/09/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	35	5	97 %	67 %
2021	17	2	100 %	81 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP9672

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38008/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	59
Parcours menés à terme	22
Taux d'achèvement	37 %
Période	01/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	62
Montant total engagé	298 702 €
Coût moyen par dossier	4 818 €
Durée moyenne	442 h
Période	01/2024 – 08/2026
France compétences	51 %
Reste à charge titulaire	35 %
Entreprise	6 %
OPCO	5 %
France Travail	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.